

Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

-Intervention de S.E. Mme. Elisenda Vives, Représentante Permanente de la principauté d'Andorre auprès des Nations Unies-

Marrakesh, 11 décembre 2018

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président de la Conférence,

Monsieur le Secrétaire Général,

Madame la Présidente de l'Assemblée Générale,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Au nom de la Principauté d'Andorre je remercie le Gouvernement et le peuple du Royaume du Maroc d'avoir accueilli cette conférence historique et de son hospitalité généreuse.

De même, je voudrais féliciter le travail de Mme. Louise Arbour, Représentante spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour les migrations, ainsi que celui des cofacilitateurs du Mexique, M. Juan José Gómez Camacho, et de la Suisse, M. Jürg Lauber, pour mener à bien les négociations du document.

L'Andorre se réjouit de l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Il s'agit d'une feuille de route indispensable qui permettra de mettre en place des stratégies de coopération internationale en matière de migration.

Comme tant d'autres pays, à la fin du XIXème siècle, l'Andorre était un pays de forte émigration vers les régions voisines espagnoles et françaises. La vie en haute montagne était rude et nombre d'Andorrans ont dû quitter leur terre natale afin de trouver de meilleures conditions de vie.

Plus tard, avec le développement du secteur tertiaire, les besoins en main d'œuvre et en personnel qualifié se sont décuplés. C'est ainsi que l'Andorre s'est transformée en un pays de destination pour les immigrants espagnols, français et portugais. En effet, en 2017, 65% de la population n'était pas né sur le territoire andorran.

Par le biais de la migration, l'Andorre a trouvé des opportunités de développement. Les communautés d'immigrants participent tout les jours à la croissance de notre pays, y sont totalement intégrés et contribuent à une dynamique active des échanges et de participation. De nos jours, ce sont plus de 100 nationalités que cohabitent en Andorre, un pays de 468 kilomètres carrés et d'un peu plus de 70.000 habitants.

Mais consciente que le pays ne sera peut-être pas toujours à l'abri des phénomènes populistes ou xénophobes, la Principauté d'Andorre a fait le choix d'investir et de miser depuis des décennies sur une éducation de qualité qui intègre, actuellement de façon transversale, une éducation aux droits de l'homme et aux valeurs démocratiques. L'objectif est de voir grandir des citoyens qui auront intégré le respect des autres, le respect de l'autre dans sa différence et ainsi permettre d'ériger une barrière morale face aux menaces antidémocratiques et opposées aux valeurs de respect des droits de l'homme.

Outre le travail d'éducation aux droits de l'homme, il est primordial de continuer à renforcer la cohésion sociale nationale, c'est ainsi que le Gouvernement de la principauté d'Andorre vient de soumettre au Parlement le projet de Loi globale sur l'Egalité et la non-discrimination. Cette Loi permettra de nombreuses avancées en la matière, entre autres, dans la lutte contre les discriminations en raison de l'origine.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Les mouvements migratoires font partie de l'histoire de l'humanité, ils ont toujours existé partout sur la planète, et en dérive notre culture, nos paradoxes et découvertes.

En effet, de nos jours, les migrations sont un phénomène très complexe. Il nous faut donc, sans aucun doute, identifier et agir sur les causes profondes qui mènent à une migration non volontaire. Nous devons être capables de faire de ces mouvements migratoires un acte digne pour ceux qui laissent leur foyer derrière eux. Les États d'origine, ceux de passage et d'accueil, nous devons nous doter d'un système qui garantisse le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Nous saluons la perspective de genre et l'accent mis sur les enfants du Pacte. Celui-ci met un accent particulier sur les migrants en situation de vulnérabilité, particulièrement sur les femmes et les filles qui sont plus susceptibles d'être victimes de violence, traite, exploitation et discrimination. Elles représentent plus de la moitié des migrants d'où la nécessité urgente de mettre en place des mesures coordonnées et efficaces pour les protéger.

Nous nous devons de lutter contre l'un des pire fléaux du monde actuel, la traite des êtres humains. La lutte contre le trafic des migrants et la traite des êtres humains doit être une priorité. Nous devons travailler ensemble pour mettre un terme à la main mise et au pouvoir des trafiquants et protéger les victimes.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Face à l'aggravation des effets du changement climatique, de plus en plus de personnes devront fuir leur villes en quêtes d'une vie meilleure. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour faire face aux catastrophes dérivant du changement climatique et mettre un terme à la destruction de notre planète.

À cet égard, le multilatéralisme et les conférences intergouvernementales de haut niveau telles que celle que nous célébrons, sont l'une des solutions permettant à tous les pays de progresser ensemble vers les mêmes objectifs. Bien que séparés par des milliers de kilomètres, d'avoir des cultures différentes et des économies diverses, nous faisons partie de la même planète et ce n'est qu'ensemble que nous pourrons relever les défis mondiaux, tels que les migrations.

Je vous remercie.